

La Rochelle, le 23 mars 2020

L'État organise la solidarité dans le cadre de la mobilisation citoyenne

Face à la crise sanitaire du COVID-19, de nombreuses actions de solidarité se mettent en place pour accompagner et répondre aux besoins de nos concitoyens.

Soucieux d'accompagner cette forte mobilisation, le gouvernement met en place, avec la Réserve Civique, un outil permettant de faciliter l'expression des solidarités grâce à l'engagement bénévole. Simple d'utilisation, il donne la possibilité à toute collectivité et toute association de faire connaître ses besoins en bénévoles.

Le Préfet de la Charente-Maritime invite les collectivités, les associations et les charentais-maritimes qui souhaitent s'engager à se faire connaître sur la plateforme <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/> .

Les collectivités et les associations pourront y publier toutes les annonces de missions urgentes qui requièrent l'appui de bénévoles.

Quatre « missions prioritaires » ont été identifiées pour lesquelles, aujourd'hui plus que jamais, des besoins en bénévoles sont primordiales : l'aide alimentaire et d'urgence, la garde d'enfants des soignants ou des structures de l'aide sociale à l'enfance, le lien avec les personnes fragiles isolées et la solidarité de proximité.

La plateforme permettra ainsi de proposer aux volontaires qui s'y inscriront des missions au service de nos concitoyens les plus fragiles.

Outre les jeunes du service civique, tous ceux qui souhaitent prendre part à cette mobilisation sont invités à s'inscrire sur cette plateforme.